

empire^é

COMPANY LIMITED

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre clos le 2 août 2025



Rapport de gestion

Table des matières

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 1 | Renseignements prospectifs | 1 |
| 2 | Survol de la Société | 3 |
| | 2.1 Priorités de la Société | 3 |
| | 2.2 Mises à jour sur les activités..... | 3 |
| 3 | Perspectives | 5 |
| 4 | Sommaire des résultats du premier trimestre | 6 |
| | 4.1 Vente au détail de produits alimentaires | 7 |
| | 4.2 Ventes..... | 7 |
| | 4.3 Profit brut..... | 7 |
| | 4.4 Bénéfice d'exploitation | 8 |
| | 4.5 BAIIA | 8 |
| | 4.6 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles..... | 9 |
| | 4.7 Charges financières | 9 |
| | 4.8 Impôt sur le résultat..... | 9 |
| | 4.9 Bénéfice net | 9 |
| | 4.10 Incidence ajustée sur le bénéfice net | 9 |
| | 4.11 Placements et autres activités..... | 10 |
| 5 | Résultats d'exploitation trimestriels | 10 |
| 6 | Situation de trésorerie et sources de financement | 11 |
| | 6.1 Activités d'exploitation | 11 |
| | 6.2 Activités d'investissement | 11 |
| | 6.3 Dépenses d'investissement..... | 11 |
| | 6.4 Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés | 12 |
| | 6.5 Activités de financement | 12 |
| | 6.6 Flux de trésorerie disponibles..... | 13 |
| | 6.7 Obligations au titre des avantages sociaux futurs | 13 |
| 7 | Situation financière consolidée | 13 |
| | 7.1 Principales mesures de la situation financière..... | 13 |
| | 7.2 Capitaux propres | 14 |
| | 7.3 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités | 15 |
| 8 | Normes et méthodes comptables | 16 |
| | 8.1 Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées | 16 |
| | 8.2 Estimations comptables critiques | 16 |
| | 8.3 Contrôle interne à l'égard de l'information financière | 16 |
| 9 | Transactions entre parties liées | 16 |
| 10 | Éventualités | 17 |
| 11 | Gestion du risque | 17 |
| 12 | Désignation des dividendes déterminés | 17 |
| 13 | Mesures et données financières non conformes aux PCGR | 17 |
| | 13.1 Mesures financières | 17 |
| | 13.2 Rapprochement des ajustements liés au secteur de la vente au détail de produits alimentaires..... | 20 |
| | 13.3 Rapprochement des ajustements liés aux résultats d'exploitation trimestriels | 21 |
| | 13.4 Données financières..... | 21 |

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion présente l'analyse des résultats financiers consolidés d'Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) et comprend les comptes d'Empire, de toutes ses filiales, y compris ceux de la filiale entièrement détenue Sobeys Inc. (« Sobeys »), de Sobeys Capital Incorporated et de Farm Boy, de 51 % de Longo's, et de certaines entreprises considérées comme des entités structurées sur lesquelles la Société exerce un contrôle autrement que par la détention de la majorité des droits de vote, pour le trimestre clos le 2 août 2025, comparativement au trimestre clos le 3 août 2024. Le rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société et les notes annexes pour le trimestre clos le 2 août 2025 et les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion connexe pour l'exercice clos le 3 mai 2025. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, veuillez consulter le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca ou le site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et sont présentés en dollars canadiens. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 3 mai 2025, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes d'Empire et de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées que la Société est tenue de consolider. Les chiffres comparatifs ont été arrondis au million le plus près afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

L'information qui figure dans le présent rapport de gestion est établie au 10 septembre 2025, à moins d'indication contraire. Aucune modification importante, sauf ce qui est mentionné dans le présent rapport de gestion, n'a été apportée aux informations présentées dans les rubriques « Estimations comptables critiques », « Éventualités » ou « Gestion du risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 3 mai 2025.

1 Renseignements prospectifs

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- L'objectif de la Société consistant à augmenter le résultat par action (« RPA ») ajusté total au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions ainsi qu'à continuer d'améliorer les ventes, la marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et la marge du bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA »), qui pourraient toutes être influencées par plusieurs facteurs, notamment un environnement macroéconomique défavorable prolongé et des défis commerciaux imprévus, ainsi que par les facteurs indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2025;
- Les plans de la Société visant à accroître et à améliorer encore le portefeuille de Nos marques, sur lesquels les futurs coûts d'exploitation ainsi que l'intérêt des clients pourraient avoir une incidence;
- Le plan de la Société, consistant à investir des capitaux de 850 M\$ dans son réseau de magasins à l'exercice 2026, notamment pour de nouveaux agrandissements et rénovations, et à rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau, qui a débuté à l'exercice 2024 et se poursuivra jusqu'à l'exercice 2026. Ce plan pourrait changer selon le coût des matériaux, la disponibilité des entrepreneurs, les résultats d'exploitation et d'autres facteurs macroéconomiques;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle réussira à mettre en œuvre la plateforme nationale de planification des ressources de l'entreprise (« ERP ») SAP S/4 HANA, qui pourraient être touchées par les risques liés aux ressources et aux échéanciers de mise en œuvre, à la complexité de l'intégration et de la conversion des données et à l'évolution des exigences technologiques;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle atteindra la croissance ciblée pour les magasins FreshCo, sur lesquelles l'intérêt des clients, la disponibilité des entrepreneurs, les résultats d'exploitation et d'autres facteurs macroéconomiques pourraient avoir une incidence;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle continuera d'élargir ses activités de commerce électronique grâce à Voilà, et le fait que les mesures prises devraient avoir une incidence positive sur la performance financière de Voilà au cours de l'exercice 2026 et sur la capacité de la Société d'accroître sa part du marché des activités d'épicerie en ligne, facteurs qui pourraient être influencés par les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, l'intérêt des clients et la performance de son fournisseur technologique, Ocado Group plc (« Ocado »);

- Les attentes de la Société selon lesquelles le programme *Scène+* accélérera l'engagement en mettant l'accent sur la personnalisation, ce qui pourrait être atténué par la réponse des clients, l'utilisation de l'application *Scène+* et le rythme auquel les offres personnalisées sont lancées;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle continuera de mettre l'accent sur l'optimisation de l'efficacité et de la rentabilité, y compris sur la capacité de mettre en œuvre d'autres initiatives de réduction des coûts liés au commerce électronique, ce qui pourrait être influencé par les relations avec les fournisseurs, les relations de travail, la mise en œuvre d'efficacité opérationnelles et d'autres facteurs macroéconomiques;
- Les attentes de la Société selon lesquelles les autres produits et la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence totaliseront entre 120 M\$ et 140 M\$ à l'exercice 2026, ce qui suppose que les transactions immobilières en cours seront réalisées par la Société et que la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sera conforme aux valeurs historiques après ajustement pour tenir compte des transactions importantes, qui pourraient être touchées par le calendrier et les modalités de réalisation des transactions immobilières et par les résultats réels du Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie ») et des partenaires immobiliers;
- Les attentes de la Société concernant le montant et le moment de l'engagement des coûts liés à l'achèvement du futur centre de traitement des commandes (« CTC »), qui pourraient être touchés par l'approvisionnement en matériaux et en équipement, les calendriers de construction et la capacité des entrepreneurs en construction;
- Les attentes de la Société concernant sa capacité à garantir des prix concurrentiels aux clients et à poursuivre sa croissance à long terme, qui peuvent varier selon les relations et les négociations avec les fournisseurs et la conjoncture macroéconomique;
- Les attentes de la Société selon lesquelles l'imposition future de tarifs douaniers par les États-Unis et le risque de possibles tarifs de rétorsion par le gouvernement canadien ainsi que l'incertitude qui en découle, pourraient créer de la volatilité dans l'économie canadienne, notamment une hausse des coûts futurs des importations de biens, ce qui pourrait contribuer à la hausse de l'inflation si ces coûts accrus étaient répercutés sur les consommateurs canadiens, situation pouvant être influencée par la durée de l'imposition des tarifs, l'étendue des mesures de rétorsion imposées par d'autres pays, les modifications de comportement des consommateurs et l'ampleur de l'incidence sur la chaîne d'approvisionnement;
- Les attentes de la Société relativement à ses cotisations aux régimes enregistrés à prestations définies, qui pourraient être touchées par les fluctuations des marchés financiers;
- Les attentes de la Société selon lesquelles ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit combinées disponibles et ses flux de trésorerie liés à l'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations aux régimes de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise, ainsi que l'opinion selon laquelle la Société dispose de fonds suffisants pour faire face à ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations à court et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture macroéconomique et les résultats d'exploitation;
- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A ») aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture macroéconomique, la disponibilité des vendeurs, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation.

Étant donné leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2025.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les attentes actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

2 Survol de la Société

Les principaux secteurs d'activité et les résultats financiers d'Empire ont été divisés en deux secteurs à présenter : i) la vente au détail de produits alimentaires; et ii) les placements et autres activités. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 31 G\$ et à des actifs de 17 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 129 000 personnes.

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est représenté par Sobeys, filiale entièrement détenue. Fièvre entreprise canadienne ayant son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse, Sobeys répond aux besoins en épicerie de la population canadienne depuis 1907. Sobeys exploite un réseau de plus de 1 600 magasins qu'elle détient elle-même, qui sont affiliés ou encore qui sont franchisés dans les 10 provinces canadiennes sous diverses bannières de détail, notamment Sobeys, Safeway, IGA, Foodland, FreshCo, Thrifty Foods, Farm Boy, Longo's ainsi que Lawtons Drugs, un service d'épicerie en ligne sous les bannières Voilà, Voilà par IGA et ThriftyFoods.com, et exploite ou fournit plus de 350 postes d'essence.

2.1 Priorités de la Société

La Société continue d'améliorer ses capacités en matière de données et d'approfondir sa connaissance des clients, ce qui lui permet de s'adapter rapidement aux tendances émergentes. L'objectif de la Société est d'accroître le RPA ajusté total à long terme au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions. Elle a l'intention de continuer d'augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes :

Maintien de la priorité aux magasins

Au cours des derniers exercices, la Société a accéléré les investissements dans les rénovations, les conversions et les ouvertures de magasins, ainsi que dans les processus, les communications, la formation, la technologie et les outils mis à la disposition des magasins. La Société continuera de faire de ces investissements une priorité clé en maintenant l'accent sur les rénovations et en poursuivant son expansion. La bonification du programme Nos marques demeurera également une priorité, qui se traduira par un accroissement de la distribution, par des produits novateurs et par le soutien aux fournisseurs canadiens.

La Société compte investir des capitaux dans son réseau de magasins et est sur la bonne voie par rapport à son plan visant à rénover environ 20 % à 25 % de ces derniers, qui a débuté à l'exercice 2024 et se poursuivra jusqu'à l'exercice 2026. Ces investissements comprennent d'importantes initiatives en matière de développement durable, telles que la modernisation des systèmes de réfrigération et d'autres initiatives axées sur l'efficacité énergétique.

Accent accru sur le numérique et les données

L'accent mis sur le numérique et les données se traduira par l'expansion soutenue des activités de commerce électronique, par la personnalisation de l'expérience client ainsi que par la stratégie de fidélisation au moyen de *Scène+* (voir les rubriques « Mises à jour sur les activités – Commerce électronique » et « Mises à jour sur les activités – *Scène+* » pour plus de précisions). Cette attention se traduira également par l'optimisation de la productivité de l'espace et par des améliorations continues en matière de maximisation promotionnelle. La productivité de l'espace contribuera à rehausser l'expérience client en améliorant l'aménagement des magasins, en optimisant la proximité des catégories et des produits, et en adaptant l'assortiment de produits en fonction de chaque magasin. Les outils d'analyse avancée conçus à des fins de maximisation promotionnelle continueront à être perfectionnés dans le cadre du partenariat entre l'équipe d'analyse avancée et les gestionnaires de catégories. L'amélioration de nos capacités en matière de numérique et de données nous permettra d'offrir des expériences personnalisées à nos clients et d'améliorer leur expérience en magasin et en ligne. Afin d'améliorer davantage ses systèmes internes, la Société procède actuellement à la transformation de son ancien environnement ERP en migrant vers une plateforme nationale ERP SAP S/4 HANA (voir la rubrique « Mises à jour sur les activités – Plateforme technologique » pour plus de précisions).

Efficacité et contrôle des coûts

La Société a considérablement amélioré son efficacité et sa rentabilité grâce à l'efficacité de l'approvisionnement, à l'optimisation de la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à l'amélioration des systèmes et des processus. La Société continuera de déployer des efforts pour favoriser l'efficacité et la rentabilité par l'intermédiaire d'initiatives liées à l'approvisionnement en biens non destinés à la revente, à la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à la structure organisationnelle. La Société a mis en œuvre plusieurs initiatives de réduction des coûts dans les activités de Voilà, notamment en mettant sur pause l'ouverture de son quatrième CTC et en mettant fin à son exclusivité mutuelle avec Ocado, et elle poursuit d'autres initiatives de réduction de coûts.

2.2 Mises à jour sur les activités

Commerce électronique

Voilà, le service en ligne de livraison d'épicerie de la Société, compte trois CTC opérationnels, lesquels sont situés à Toronto, à Montréal et à Calgary. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a décidé de mettre sur pause l'ouverture de son quatrième CTC à Vancouver afin de concentrer ses efforts sur la croissance du volume et du rendement de ses trois CTC opérationnels. La construction du bâtiment extérieur du quatrième CTC est pratiquement terminée, et les travaux d'installation du système de grille et de mise en service des robots n'ont pas encore commencé à l'intérieur. Lorsque les taux de pénétration des activités de commerce électronique au Canada augmenteront, la Société sera en mesure de prendre une décision rapidement quant au moment où elle procédera à l'ouverture de son quatrième CTC.

La Société a également pris des mesures pour réduire ses coûts et accroître sa souplesse pour servir ses clients, notamment en mettant fin à son entente mutuelle d'exclusivité avec Ocado, avant l'échéance initialement prévue. Cette mesure a donné lieu à une charge hors trésorerie avant impôt liée à la résiliation de l'exclusivité de 12 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2025. Au cours de l'exercice 2025, la Société a annoncé des partenariats avec les applications Instacart et Uber Eats, qui offriront aux clients de nouvelles façons de magasiner en ligne. La Société a élargi ces partenariats à l'Ontario, à l'Ouest canadien, au Québec et aux provinces de l'Atlantique, achevant ainsi le déploiement national dans les sites fonctionnels. Ces nouveaux partenariats viennent compléter notre service en ligne Voilà en offrant une gamme complète d'options de livraison dans de nombreuses bannières de la Société comme : Sobeys, Farm Boy, Longo's, FreshCo, Safeway, IGA, Foodland et Lawtons Drugs.

Les mesures que la Société a prises et qui sont décrites plus haut ont eu une incidence positive sur la performance financière du commerce électronique à l'exercice 2025 et devraient avoir une incidence encore plus grande au cours de l'exercice 2026 et par la suite. Le volume des ventes se répercutera principalement sur le bénéfice futur de Voilà, les marges solides, l'efficacité opérationnelle et la rigueur en matière de gestion des coûts qui constituent également des facteurs importants pour la gestion de la performance financière. Bien que la pénétration du marché de Voilà demeure forte, la taille et la croissance des activités d'épicerie en ligne dans le marché canadien sont plus faibles que prévu, ce qui entraîne une dilution du bénéfice net plus élevée.

Au cours du trimestre clos le 2 août 2025, les plateformes de commerce électronique Voilà (y compris le service de cueillette en voiture), IGA.net, ThriftyFoods.com et les nouveaux partenariats avec Instacart et Uber Eats ont généré une augmentation combinée des ventes de 80,9 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à l'apport des déploiements de nouveaux partenariats au cours de l'exercice 2025 et à la forte croissance à deux chiffres continue des ventes de Voilà.

Plateforme technologique

La Société procède actuellement à une importante transformation de ses principaux systèmes d'entreprise en migrant de l'ancien système ERP vers une plateforme nationale SAP S/4 HANA moderne. Il s'agit d'un investissement stratégique visant à centraliser le système ERP de la Société afin de simplifier le processus de présentation de l'information financière, le processus d'approvisionnement ainsi que les activités dans la chaîne d'approvisionnement. La mise à niveau du système améliorera la visibilité des données en temps réel, l'automatisation et les capacités d'analyse, ce qui favorisera une prise de décisions plus agile à l'échelle de l'entreprise. Le projet progresse conformément au plan, et le déploiement complet devrait se faire à l'échelle de la Société au cours des deux prochains exercices.

Scène+

Avec la Banque Scotia et Cineplex, Empire est copropriétaire de Scène+, l'un des principaux programmes de fidélisation au Canada. Lancé à l'exercice 2023, Scène+ récompense la clientèle de presque toutes les bannières de la Société. Depuis, le programme est passé de 10 millions à plus de 15 millions de membres, à qui il offre un large éventail de catégories de récompenses, ce qui constitue un outil stratégique de marketing et de promotion pour la Société.

La priorité de la Société relativement à Scène+ est d'accélérer l'engagement en mettant l'accent sur la personnalisation. Grâce à l'utilisation d'algorithmes d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle, les recommandations personnalisées seront améliorées, ce qui permettra de transmettre le bon message au bon client, au moment opportun et par les canaux appropriés.

FreshCo

Depuis l'exercice 2018, la Société a élargi sa bannière de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien, et sa croissance importante a été stimulée par les conversions de magasins et l'élargissement de la présence régionale. L'élargissement et la croissance de la bannière ont été soutenus par une excellente proposition de valeur, un assortiment attrayant de produits multiculturels et l'adoption du programme de fidélisation Scène+.

La Société a ouvert deux nouveaux magasins FreshCo dans l'Ouest canadien au cours du trimestre et un magasin après la fin du trimestre. Au 10 septembre 2025, 51 magasins FreshCo étaient en exploitation dans l'Ouest canadien, et la Société prévoyait ouvrir quatre autres magasins au cours de l'exercice 2026. La Société prévoit atteindre 65 magasins FreshCo en exploitation dans l'Ouest canadien au cours des prochaines années.

Rapport sur le développement durable

La préoccupation à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») est profondément ancrée dans l'histoire de la Société, et les principes ESG font partie intégrante de l'entreprise depuis sa fondation il y a plus de 118 ans.

La Société a publié en juillet 2025 son *Rapport sur le développement durable 2025*, qui souligne les progrès importants réalisés en vue d'atteindre ses objectifs ESG. Le rapport de cette année démontre les progrès soutenus relativement aux trois piliers de son cadre ESG : les gens, la planète et les produits. Parmi les réalisations importantes, notons : la réduction de 31 % des émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 conformément aux objectifs de la Société en matière de lutte contre les changements climatiques fondés sur la science; le don à des organismes de bienfaisance locaux d'environ 30 millions de livres d'aliments excédentaires grâce aux partenariats avec Deuxième récolte; la collecte de fonds et le don de près de 25 M\$ afin de soutenir la santé et le bien-être; et l'intégration accrue des initiatives de diversité, d'équité et d'inclusion (« DEI »), avec 92 % des gestionnaires et des cadres d'échelons supérieurs qui se sont fixé des objectifs de performance et de responsabilisation liés à la DEI.

Le Conseil de développement durable joue un rôle essentiel dans la supervision des initiatives de développement durable de la Société. Ce Conseil est un groupe fonctionnel de hauts dirigeants d'entreprise ayant des mandats en matière de développement durable et dont l'objectif est de favoriser la collaboration à l'égard des engagements en matière de développement durable, des initiatives clés et des informations à fournir.

La Société demeure concentrée sur plusieurs initiatives clés dans le cadre de sa démarche ESG continue, y compris l'expansion des projets de réduction des émissions de carbone en vue d'atteindre ses cibles de portée 1 et 2, l'élimination du plastique évitable et difficile à recycler, la promotion d'un environnement juste, équitable et inclusif, ainsi que l'intégration de mandats de développement durable aux objectifs de gestion de la performance. Ces efforts témoignent de l'engagement de la Société par rapport au développement durable et de son rôle dans la réalisation de changements positifs pour ses parties prenantes, son entreprise et ses actionnaires. Nous continuons d'évaluer les objectifs potentiels liés aux secteurs des forêts, des sols et de l'agriculture pour les biens et services achetés de catégorie 1 de portée 3. Nous collaborons avec les fournisseurs pour recueillir les renseignements nécessaires au calcul des émissions des secteurs des forêts, des sols et de l'agriculture et nous assurons d'adopter une approche réfléchie.

3 Perspectives

L'objectif à long terme de la Société est d'accroître le RPA ajusté total, au moyen du bénéfice net et du rachat d'actions. Elle a l'intention de continuer à augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes : accent soutenu mis sur les magasins (investissements dans les rénovations, l'ajout de nouveaux magasins et la bonification du programme de produits Nos marques); attention accrue portée au numérique et aux données (par l'entremise d'initiatives stratégiques clés comme le commerce électronique, le programme *Scène+*, la personnalisation de l'expérience client, l'amélioration de la productivité de l'espace et la maximisation promotionnelle); et gains d'efficacité et de rentabilité grâce à des initiatives liées à l'approvisionnement en biens non destinés à la revente, à la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à la structure organisationnelle.

Pour l'exercice 2026, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 850 M\$, dont environ la moitié sera affectée à des rénovations et à l'aménagement de nouveaux magasins (y compris une augmentation de 1,5 % de l'expansion de la présence des nouveaux magasins), une tranche de 25 % aux projets de technologie de l'information (TI) et de développement des affaires, et le reste à la logistique et au développement durable. La Société s'attend à réaliser son plan visant à rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau, qui a débuté à l'exercice 2024, d'ici la fin de l'exercice 2026.

Au cours de l'exercice 2026, la Société s'attend à ce que le bénéfice avant impôt provenant des autres produits et de la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (présenté aux états consolidés du résultat net de la Société) se chiffre entre 120 M\$ et 140 M\$ (158 M\$ en 2025).

Au cours du trimestre clos le 2 août 2025, l'inflation interne des prix des produits alimentaires de la Société est demeurée inférieure à l'indice des prix à la consommation pour les aliments achetés en magasin et était largement conforme à l'inflation interne des prix des aliments du trimestre clos le 3 mai 2025. La Société se concentre sur les relations et les négociations avec les fournisseurs afin de garantir des prix concurrentiels aux clients, et d'être bien positionnée pour poursuivre sa croissance à long terme malgré les incertitudes économiques mondiales.

L'incertitude persistante quant au moment et à l'ampleur de l'imposition de futurs tarifs douaniers par le gouvernement américain et le risque de possibles tarifs de rétorsion par le gouvernement canadien pourraient créer de la volatilité dans l'économie canadienne, notamment une hausse des coûts futurs des importations de biens, ce qui pourrait contribuer à la hausse de l'inflation si ces coûts accrus étaient répercutés sur les consommateurs canadiens. Le moment de l'augmentation des tarifs douaniers et la durée de ces augmentations créent une incertitude financière pour les sociétés canadiennes et pourraient entraîner des pertes d'emploi, une baisse de l'activité économique et un affaiblissement de la confiance dans l'avenir, et pourraient également perturber les relations avec les fournisseurs et la chaîne d'approvisionnement, ce qui pourrait par ricochet accroître la volatilité des résultats d'exploitation de la Société. La Société poursuit ses efforts de promotion des produits locaux et canadiens et de recherche d'autres sources d'approvisionnement à l'extérieur des États-Unis.

4 Sommaire des résultats du premier trimestre

| <i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i> | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 | Variation en \$ | Variation en % |
|--|--|--|--|--|
| Ventes | 8 258 \$ | 8 137 \$ | 121 \$ | 1,5 % |
| Profit brut | 2 235 | 2 126 | 109 | 5,1 % |
| Bénéfice d'exploitation | 382 | 369 | 13 | 3,5 % |
| Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾ | 382 | 383 | (1) | (0,3) % |
| BAlIA ²⁾ | 671 | 645 | 26 | 4,0 % |
| BAlIA ajusté ¹⁾ | 671 | 659 | 12 | 1,8 % |
| Charges financières, montant net | 71 | 73 | (2) | (2,7) % |
| Charge d'impôt sur le résultat | 81 | 67 | 14 | 20,9 % |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 18 | 21 | (3) | (14,3) % |
| Bénéfice net ³⁾ | 212 | 208 | 4 | 1,9 % |
| Bénéfice net ajusté ^{1), 2), 3), 4)} | 212 | 219 | (7) | (3,2) % |
| Résultat par action, de base | | | | |
| Bénéfice net ³⁾ | 0,91 \$ | 0,86 \$ | 0,05 \$ | 5,8 % |
| Bénéfice net ajusté ^{1), 3), 4)} | 0,91 \$ | 0,90 \$ | 0,01 \$ | 1,1 % |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions) | 232,3 | 241,9 | (9,6) | (4,0) % |
| Résultat par action, après dilution | | | | |
| Bénéfice net ³⁾ | 0,91 \$ | 0,86 \$ | 0,05 \$ | 5,8 % |
| Bénéfice net ajusté ^{1), 3), 4)} | 0,91 \$ | 0,90 \$ | 0,01 \$ | 1,1 % |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions) | 233,4 | 242,3 | (8,9) | (3,7) % |
| Dividende par action | 0,22 \$ | 0,20 \$ | 0,02 \$ | 10,0 % |
| | | | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 |
| Marge brute ²⁾ | | | 27,1 % | 26,1 % |
| Marge du BAlIA ²⁾ | | | 8,1 % | 7,9 % |
| Marge du BAlIA ajusté ¹⁾ | | | 8,1 % | 8,1 % |
| Croissance des ventes des magasins comparables ²⁾ | | | 0,8 % | 0,5 % |
| Croissance des ventes des magasins comparables ²⁾ – produits alimentaires ⁵⁾ | | | 1,9 % | 1,0 % |
| (Diminution) croissance des ventes des magasins comparables ²⁾ – carburant | | | (13,4) % | 4,4 % |
| Taux d'impôt effectif | | | 26,0 % | 22,6 % |

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) Attribuable aux propriétaires de la Société.

4) Voir la rubrique « Incidence ajustée sur le bénéfice net » du présent rapport de gestion.

5) Auparavant intitulé « Ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant ».

4.1 Vente au détail de produits alimentaires

L'analyse qui suit traite de la performance financière du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, qui comprend les résultats consolidés de Sobeys pour le trimestre clos le 2 août 2025.

L'information financière qui suit représente l'apport de Sobeys aux résultats d'Empire, car les montants sont présentés déduction faite des ajustements consolidés.

| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 | Variation en \$ | Variation en % |
|--|--|--|--------------------|-------------------|
| Ventes | 8 258 \$ | 8 137 \$ | 121 \$ | 1,5 % |
| Profit brut | 2 235 | 2 126 | 109 | 5,1 % |
| Bénéfice d'exploitation | 369 | 358 | 11 | 3,1 % |
| Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾ | 369 | 372 | (3) | (0,8) % |
| BAlIA ¹⁾ | 658 | 634 | 24 | 3,8 % |
| BAlIA ajusté ¹⁾ | 658 | 648 | 10 | 1,5 % |
| Bénéfice net ²⁾ | 205 | 197 | 8 | 4,1 % |
| Bénéfice net ajusté ^{1), 2)} | 205 | 208 | (3) | (1,4) % |

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour un rapprochement des mesures ajustées présentées dans le tableau ci-dessus.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Le tableau qui suit présente une ventilation des ventes totales et des ventes des magasins comparables de la Société pour le secteur de la vente au détail de produits alimentaires :

| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 | Variation en \$ | Variation en % |
|--|--|--|--------------------|-------------------|
| Ventes de produits alimentaires | 7 791 \$ | 7 596 \$ | 195 \$ | 2,6 % |
| Ventes de carburant | 467 | 541 | (74) | (13,7) % |
| Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾ – produits alimentaires ²⁾ | 1,9 % | 1,0 % | | |
| (Diminution) croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾ – carburant | (13,4) % | 4,4 % | | |

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Auparavant intitulé « Ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant ».

Résultats d'exploitation d'Empire Company Limited

4.2 Ventes

Les ventes de produits alimentaires pour le trimestre clos le 2 août 2025 ont augmenté de 2,6 % principalement en raison de la croissance positive de l'ensemble des activités, particulièrement dans le réseau des épiceries à gamme complète de services et dans les magasins à bas prix, ainsi que dans le réseau national de distribution en gros de la Société.

Les ventes de carburant pour le trimestre clos le 2 août 2025 ont diminué de 13,7 %, ce qui s'explique principalement par le recul des prix du carburant en raison de la suppression de la taxe carbone du gouvernement.

4.3 Profit brut

Le profit brut pour le trimestre clos le 2 août 2025 a augmenté de 5,1 %, en raison principalement de l'augmentation des ventes, du solide rendement et de la rigueur sur le plan de l'exploitation des épiceries à gamme complète de services visant à réduire la freinte de stocks.

La marge brute pour le trimestre clos le 2 août 2025 a augmenté pour s'établir à 27,1 %, alors qu'elle était de 26,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la forte performance des épiceries à gamme complète de services grâce à la rigueur sur le plan de l'exécution et des gains d'efficacité ciblés dans nos magasins, notamment les initiatives visant à contrôler les stocks et à réduire la freinte, ainsi qu'à exercer un meilleur contrôle sur la composition promotionnelle. La marge brute, compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant, a augmenté de 63 points de base.

4.4 Bénéfice d'exploitation

| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 | Variation en \$ |
|---|--|--|--------------------|
| Vente au détail de produits alimentaires | 369 \$ | 358 \$ | 11 \$ |
| Placements et autres activités : | | | |
| FPI Crombie | 15 | 13 | 2 |
| Partenariats immobiliers | 2 | 3 | (1) |
| Autres activités, déduction faite des charges du siège social | (4) | (5) | 1 |
| | 13 | 11 | 2 |
| Bénéfice d'exploitation | 382 \$ | 369 \$ | 13 \$ |
| Ajustements | | | |
| Exclusivité liée au commerce électronique ¹⁾ | - | 12 | (12) |
| Restructuration ¹⁾ | - | 2 | (2) |
| | - | 14 | (14) |
| Bénéfice d'exploitation ajusté ²⁾ | 382 \$ | 383 \$ | (1) \$ |

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Pour le trimestre clos le 2 août 2025, le bénéfice d'exploitation du secteur de la vente au détail de produits alimentaires a augmenté en raison principalement de la hausse des ventes et du profit brut, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des frais de vente et charges administratives et l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

Pour le trimestre clos le 2 août 2025, le bénéfice d'exploitation du secteur Placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie, attribuable à l'augmentation des ventes de biens immobiliers comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

4.5 BAIIA

| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 | Variation en \$ |
|---|--|--|--------------------|
| BAIIA ¹⁾ | 671 \$ | 645 \$ | 26 \$ |
| Ajustements | | | |
| Exclusivité liée au commerce électronique ²⁾ | - | 12 | (12) |
| Restructuration ²⁾ | - | 2 | (2) |
| | - | 14 | (14) |
| BAIIA ajusté ^{1), 2)} | 671 \$ | 659 \$ | 12 \$ |

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

Pour le trimestre clos le 2 août 2025, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 671 M\$, alors qu'il était de 645 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse du profit brut, contrebalancée en partie par les frais de vente et charges administratives, qui ont augmenté en raison principalement de l'accroissement des coûts de la main-d'œuvre dans les magasins et la chaîne d'approvisionnement attribuable aux hausses salariales ainsi que de l'accroissement des charges et des montants à payer au titre du programme de rémunération incitative (hausse de 20 M\$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent), du fait de l'appréciation du cours de l'action de la Société et de l'augmentation du niveau d'acquisition des droits. Les frais de vente et charges administratives ont aussi augmenté en raison de la poursuite des investissements dans l'expansion des activités (Farm Boy, Voilà et FreshCo). La marge du BAIIA ajusté est demeurée à 8,1 % (8,1 % au 3 août 2024).

4.6 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Pour le trimestre clos le 2 août 2025, la dotation aux amortissements a augmenté pour s'établir à 289 M\$, alors qu'elle était de 276 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de l'amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation liée aux nouveaux contrats de location.

4.7 Charges financières

Pour le trimestre clos le 2 août 2025, les charges financières nettes ont diminué par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des produits financiers. Cette hausse s'explique par les profits liés à la juste valeur de contrats à terme et la hausse des produits de désactualisation sur les contrats de location et les autres créances.

4.8 Impôt sur le résultat

Pour le trimestre clos le 2 août 2025, le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,0 %, comparativement à 22,6 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif a été inférieur au taux prévu par la loi, en raison principalement des éléments de capital non imposables et des entités structurées consolidées, qui sont imposées à des taux moins élevés. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent avait aussi été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison principalement des éléments de capital non imposables, de la réévaluation des estimations relatives aux impôts, qui n'étaient pas toutes récurrentes, et des entités structurées consolidées, qui sont imposées à des taux moins élevés.

4.9 Bénéfice net

| <i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i> | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 | Variation en \$ |
|--|--|--|----------------------------|
| Bénéfice net ¹⁾ | 212 \$ | 208 \$ | 4 \$ |
| RPA (après dilution) | 0,91 \$ | 0,86 \$ | 0,05 \$ |
| Ajustements ²⁾ (déduction faite de l'impôt) | | | |
| Exclusivité liée au commerce électronique ³⁾ | - | 9 | (9) |
| Restructuration ³⁾ | - | 2 | (2) |
| | - | 11 | (11) |
| Bénéfice net ajusté ^{1), 4), 5)} | 212 \$ | 219 \$ | (7) \$ |
| RPA ajusté ^{1), 3)} (après dilution) | 0,91 \$ | 0,90 \$ | 0,01 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions) | 233,4 | 242,3 | (8,9) |

1) *Attribuable aux propriétaires de la Société.*

2) *Le total des ajustements pour le trimestre est présenté déduction faite d'impôts de néant (4 M\$ pour le trimestre clos le 3 août 2024).*

3) *Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.*

4) *Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.*

5) *Voir la rubrique « Incidence ajustée sur le bénéfice net » du présent rapport de gestion.*

4.10 Incidence ajustée sur le bénéfice net

La Société a pris des mesures dans le cadre de ses activités de commerce électronique afin de réduire les coûts et d'accroître sa flexibilité pour servir ses clients, y compris la résiliation de son entente d'exclusivité mutuelle avec Ocado. Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, la Société a engagé une charge hors trésorerie liée à la fin de l'exclusivité et cette incidence est prise en compte dans les mesures ajustées. L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 2 août 2025 était de néant [(9) M\$ au 3 août 2024].

Au premier trimestre de l'exercice 2024, Empire a commencé à adopter des stratégies visant à optimiser l'entreprise, à améliorer son efficacité et à réduire les coûts, ce qui comprend des changements à son équipe de direction et à sa structure organisationnelle et le programme de départ volontaire offert à certains employés syndiqués (la « restructuration »), et cette incidence est prise en compte dans le bénéfice ajusté. L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 2 août 2025 était de néant [(2) M\$ au 3 août 2024].

4.11 Placements et autres activités

| (en millions de dollars canadiens) | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 | Variation en \$ |
|---|--|--|--------------------|
| FPI Crombie | 15 \$ | 13 \$ | 2 \$ |
| Partenariats immobiliers | 2 | 3 | (1) |
| Autres activités, déduction faite des charges du siège social | (4) | (5) | 1 |
| Bénéfice d'exploitation | 13 \$ | 11 \$ | 2 \$ |

Pour le trimestre clos le 2 août 2025, le bénéfice d'exploitation du secteur Placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie qui a découlé principalement de l'augmentation des ventes d'immeubles par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

5 Résultats d'exploitation trimestriels

| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action) | Exercice 2026 | | Exercice 2025 | | | | Exercice 2024 | | |
|---|------------------------------------|-----------------------------------|---|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|--|
| | T1 (13 semaines) 2 août 2025 | T4 (13 semaines) 3 mai 2025 | T3 (13 semaines) 1 ^{er} févr. 2025 | T2 (13 semaines) 2 nov. 2024 | T1 (13 semaines) 3 août 2024 | T4 (13 semaines) 4 mai 2024 | T3 (13 semaines) 3 févr. 2024 | T2 (13 semaines) 4 nov. 2023 | |
| Ventes | 8 258 \$ | 7 637 \$ | 7 725 \$ | 7 778 \$ | 8 137 \$ | 7 412 \$ | 7 494 \$ | 7 751 \$ | |
| Bénéfice d'exploitation | 382 | 313 | 288 | 319 | 369 | 292 | 250 | 312 | |
| Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾ | 382 | 313 | 288 | 319 | 383 | 298 | 275 | 308 | |
| BAIIA ²⁾ | 671 | 599 | 564 | 601 | 645 | 557 | 522 | 579 | |
| BAIIA ajusté ^{1), 2)} | 671 | 599 | 564 | 601 | 659 | 563 | 547 | 575 | |
| Bénéfice net ³⁾ | 212 | 173 | 146 | 173 | 208 | 149 | 134 | 181 | |
| Bénéfice net ajusté ^{1), 3)} | 212 | 173 | 146 | 173 | 219 | 154 | 153 | 178 | |
| Résultat par action, de base | | | | | | | | | |
| Bénéfice net ³⁾ | 0,91 \$ | 0,74 \$ | 0,62 \$ | 0,73 \$ | 0,86 \$ | 0,61 \$ | 0,54 \$ | 0,73 \$ | |
| Bénéfice net ajusté ^{1), 3)} | 0,91 \$ | 0,74 \$ | 0,62 \$ | 0,73 \$ | 0,90 \$ | 0,63 \$ | 0,62 \$ | 0,72 \$ | |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions) | 232,3 | 233,9 | 236,4 | 238,5 | 241,9 | 243,4 | 246,3 | 249,3 | |
| Résultat par action, après dilution | | | | | | | | | |
| Bénéfice net ³⁾ | 0,91 \$ | 0,74 \$ | 0,62 \$ | 0,72 \$ | 0,86 \$ | 0,61 \$ | 0,54 \$ | 0,72 \$ | |
| Bénéfice net ajusté ^{1), 3)} | 0,91 \$ | 0,74 \$ | 0,62 \$ | 0,72 \$ | 0,90 \$ | 0,63 \$ | 0,62 \$ | 0,71 \$ | |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions) | 233,4 | 234,8 | 237,2 | 239,1 | 242,3 | 243,7 | 246,8 | 249,9 | |

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour un rapprochement des données ajustées présentées dans le tableau.

2) Le BAIIA est rapproché du bénéfice net de la période écoulée et de la période comparative à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Les ventes subissent l'incidence de facteurs macroéconomiques qui se répercutent sur les prix de détail des aliments, notamment les fluctuations de l'inflation. Les résultats sont soumis aux fluctuations saisonnières, en particulier au cours de la période estivale et de la période des fêtes, au cours desquelles les ventes au détail ont tendance à augmenter et peuvent générer de meilleurs résultats d'exploitation. Les ventes, le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net ont tous subi l'incidence des activités d'investissement stratégique de la Société, de la concurrence dans le secteur, des mesures de gestion des coûts, des prix des aliments et des tendances du secteur d'activité en général, des éléments ajustés ainsi que d'autres facteurs de risque, qui sont indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de l'exercice 2025.

6 Situation de trésorerie et sources de financement

Le tableau qui suit souligne les composantes importantes des flux de trésorerie de la Société pour les périodes indiquées. Pour de plus amples renseignements, voir le tableau consolidé résumé des flux de trésorerie des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société pour le trimestre clos le 2 août 2025.

| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 |
|--|--|--|
| Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation | 426 \$ | 518 \$ |
| Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement | (171) | (146) |
| Sorties de trésorerie liées aux activités de financement | (168) | (319) |
| Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 87 \$ | 53 \$ |

6.1 Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont diminué pour le trimestre clos le 2 août 2025 par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement des variations du fonds de roulement. Les variations du fonds de roulement ont principalement subi l'incidence des variations des fournisseurs et charges à payer, comparativement à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

6.2 Activités d'investissement

Le tableau qui suit présente le détail des activités d'investissement pour les périodes indiquées :

| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 |
|--|--|--|
| Augmentation des placements en titres de capitaux propres | (8) \$ | (1) \$ |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles | (193) | (224) |
| Produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et des modifications et des résiliations de contrats de location | 23 | 82 |
| Contrats de location et autres créances, montant net | (9) | 1 |
| Autres actifs | (6) | (18) |
| Autres passifs | - | 1 |
| Acquisitions d'entreprises | (2) | (10) |
| Paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement | 23 | 22 |
| Intérêts reçus | 1 | 1 |
| Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement | (171) \$ | (146) \$ |

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 2 août 2025 ont augmenté par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement de la diminution du produit tiré de la sortie d'actifs, contrebalancée en partie par la baisse des immobilisations incorporelles et des dépenses d'investissement au cours de la période considéré.

6.3 Dépenses d'investissement

La Société a investi un montant de 138 M\$ en dépenses d'investissement¹⁾ pour le trimestre clos le 2 août 2025 (152 M\$ pour le trimestre clos le 3 août 2024), qui a notamment été affecté aux rénovations de magasins et à la construction de nouveaux magasins, aux investissements dans les technologies d'analyse avancée et à d'autres systèmes technologiques.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

Au cours de l'exercice 2026, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 850 M\$, dont environ 50 % seront affectées à des rénovations de magasins et à l'aménagement de nouveaux magasins (y compris une augmentation de 1,5 % de l'expansion de la présence des nouveaux magasins), une tranche de 25 % aux projets de TI et de développement des affaires, et le reste à la logistique et au développement durable. La Société s'attend à réaliser son plan visant à rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau, qui a débuté à l'exercice 2024, d'ici la fin de l'exercice 2026.

6.4 Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés

Le tableau qui suit présente le détail des investissements effectués par Sobeys dans son réseau de magasins :

| | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 |
|--|--|--|
| <i>(nombre de magasins)</i> | | |
| Ouvertures/relocalisations/acquisitions ¹⁾ | 2 | 11 |
| Ouvertures – FreshCo ²⁾ | 2 | 1 |
| Ouvertures – Farm Boy | - | 1 |
| Fermetures ¹⁾ | 9 | 7 |
| Fermetures – en attente de conversion en magasins Farm Boy | 1 | 1 |

1) Incidence globale, exclusion faite de l'ouverture des magasins Farm Boy et FreshCo dans le cadre des agrandissements en cours.

2) Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien, déduction faite des fermetures de magasins Safeway et Sobeys.

Le tableau qui suit indique les variations de la superficie en pieds carrés de Sobeys :

| | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 |
|---|--|--|
| <i>Superficie (en milliers de pieds carrés)</i> | | |
| Ouvertures | 8 | 162 |
| Fermetures | (74) | (103) |
| Variation nette compte non tenu de l'incidence de l'expansion de Farm Boy et de FreshCo | (66) | 59 |
| Ouvertures – FreshCo ¹⁾ | 78 | 36 |
| Ouvertures – Farm Boy | - | 25 |
| Fermetures – en attente de conversion en magasins Farm Boy | (47) | (28) |
| Variation nette | (35) | 92 |

1) Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien, déduction faite des fermetures de magasins Safeway et Sobeys.

Au 2 août 2025, la Société occupait une surface commerciale totale de 43,0 millions de pieds carrés, ce qui est comparable aux 43,0 millions de pieds carrés au 3 août 2024.

6.5 Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour le trimestre clos le 2 août 2025 ont diminué par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement des prélèvements sur l'entente de facilité de crédit renouvelable (comparativement à des remboursements sur les facilités de crédit renouvelables pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), en partie contrebalancés par un prélèvement sur la facilité de crédit non renouvelable au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

6.6 Flux de trésorerie disponibles

La direction utilise les flux de trésorerie disponibles pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le paiement de dividendes et les autres activités d'investissement et de financement.

| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 | Variation en \$ |
|---|--|--|--------------------|
| Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation | 426 \$ | 518 \$ | (92) \$ |
| Ajouter : | | | |
| produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et des modifications et des résiliations de contrats de location | 23 | 82 | (59) |
| Déduire : | | | |
| intérêts payés | (11) | (12) | 1 |
| paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location | (182) | (177) | (5) |
| acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles | (193) | (224) | 31 |
| Flux de trésorerie disponibles²⁾ | 63 \$ | 187 \$ | (124) \$ |

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Pour le trimestre clos le 2 août 2025, les flux de trésorerie disponibles ont diminué par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement de la baisse des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation attribuable aux variations du fonds de roulement qui ont principalement subi l'incidence des variations des fournisseurs et charges à payer ainsi que de la baisse du produit de la sortie d'actifs et des modifications et des résiliations de contrats de location, contrebalancées en partie par la baisse des dépenses d'investissement.

6.7 Obligations au titre des avantages sociaux futurs

Au cours du trimestre clos le 2 août 2025, la Société a versé des cotisations de 2 M\$ (5 M\$ au cours de l'exercice clos le 3 août 2024) à ses régimes enregistrés à prestations définies. La Société prévoit verser des cotisations d'environ 8 M\$ à ces régimes au cours de l'exercice 2026.

7 Situation financière consolidée

7.1 Principales mesures de la situation financière

| <i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les ratios)</i> | 2 août 2025 | 3 mai 2025 | 3 août 2024 |
|---|-------------|------------|-------------|
| Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle | 5 464 \$ | 5 410 \$ | 5 399 \$ |
| Valeur comptable par action ordinaire ¹⁾ | 23,52 \$ | 23,13 \$ | 22,32 \$ |
| Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an | 1 275 \$ | 1 082 \$ | 1 127 \$ |
| Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an | 6 347 \$ | 6 382 \$ | 6 368 \$ |
| Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾ | 58,2 % | 58,0 % | 58,1 % |
| Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté ^{1), 2)} | 3,1 x | 3,1 x | 3,2 x |
| Ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts ^{1), 3)} | 8,3 x | 8,2 x | 8,2 x |
| BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres | 2 435 \$ | 2 423 \$ | 2 344 \$ |
| Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres | 295 \$ | 295 \$ | 285 \$ |
| Ratio des actifs courants sur les passifs courants | 0,8 x | 0,8 x | 0,8 x |
| Total de l'actif | 17 150 \$ | 17 019 \$ | 16 921 \$ |
| Total des passifs financiers non courants | 7 571 \$ | 7 379 \$ | 7 445 \$ |

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.

3) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

La notation attribuée à Sobeys par Morningstar DBRS (« DBRS ») et S&P Global (« S&P ») est restée inchangée par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 10 septembre 2025 :

| Agence de notation | Notation de crédit (notation de l'émetteur) | Tendance/Perspective |
|--------------------|---|----------------------|
| DBRS | BBB | Stable |
| S&P | BBB- | Stable |

Le 21 juin 2024, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable non garantie de 120 M\$ venant à échéance le 20 juin 2025. Le 18 juin 2025, Sobeys a modifié la facilité pour en proroger l'échéance d'un an. Cette facilité viendra maintenant à échéance le 19 juin 2026. Toutes les autres modalités de la facilité sont demeurées inchangées. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou du taux des opérations de pension à un jour (Canadian Overnight Repo Rate Average ou « CORRA »). Au 21 juin 2024, la facilité était utilisée en entier, le produit ayant servi à refinancer les montants à payer aux termes de la facilité de crédit existante. En date du 2 août 2025, le solde de la facilité était de 120 M\$ (120 M\$ au 3 août 2024).

Sobeys, par le biais de son acquisition de Longo's, dispose d'une marge de crédit d'exploitation qui a été modifiée le 25 mars 2025 pour passer de 100 M\$ à 115 M\$. En date du 2 août 2025, le solde de la facilité était de 68 M\$ (78 M\$ au 3 août 2024). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien.

Empire détient une facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie d'un montant de 150 M\$ venant à échéance le 4 novembre 2027. Au 2 août 2025, le solde sur la facilité s'élevait à 50 M\$ (52 M\$ au 3 août 2024). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou du taux CORRA.

Sobeys détient une facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie d'un montant de 650 M\$ venant à échéance le 4 novembre 2027. Au 2 août 2025, le solde sur la facilité s'élevait à 428 M\$ (284 M\$ au 3 août 2024) et Sobeys avait tiré 73 M\$ (65 M\$ au 3 août 2024) sous forme de lettres de crédit sur cette facilité. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou du taux CORRA.

La Société est d'avis que ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie au 2 août 2025, ainsi que ses facilités de crédit disponibles d'environ 296 M\$ et ses entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations aux régimes de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour remplir ces exigences et satisfaire à d'autres obligations financières à court et à long terme. La Société atténue le risque de liquidité potentiel en s'assurant de diversifier ses sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

7.2 Capitaux propres

Le capital-actions de la Société s'établissait comme suit :

| Actions autorisées | Nombre d'actions | |
|---|------------------|-------------|
| | 2 août 2025 | 3 août 2024 |
| Actions privilégiées de 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries, en catégorie | 991 980 000 | 991 980 000 |
| Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale | 722 460 347 | 731 582 828 |
| Actions ordinaires de catégorie B avec droit de vote, sans valeur nominale | 122 400 000 | 122 400 000 |

Le tableau qui suit présente les actions émises et en circulation de la Société :

| (en millions de dollars canadiens) | Nombre d'actions | | | Capital-actions | | |
|---|------------------|-------------|-------------|-----------------|------------|-------------|
| | 2 août 2025 | 3 mai 2025 | 3 août 2024 | 2 août 2025 | 3 mai 2025 | 3 août 2024 |
| Actions de catégorie A sans droit de vote | 133 321 755 | 134 488 019 | 141 676 553 | 1 643 \$ | 1 654 \$ | 1 745 \$ |
| Actions ordinaires de catégorie B | 98 138 079 | 98 138 079 | 98 138 079 | 7 | 7 | 7 |
| Actions détenues en fiducie | (20 954) | (38 341) | (38 199) | (1) | (1) | (1) |
| Total du capital-actions | | | | 1 649 \$ | 1 660 \$ | 1 751 \$ |

Le tableau qui suit présente le capital-actions de la Société :

| <i>(nombre d'actions)</i> | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 |
|---|--|--|
| Actions de catégorie A sans droit de vote | | |
| Émises et en circulation à l'ouverture | 134 488 019 | 143 932 071 |
| Émises au cours de la période | 344 178 | 20 457 |
| Rachetées aux fins d'annulation | (1 510 442) | (2 275 975) |
| Émises et en circulation à la clôture | 133 321 755 | 141 676 553 |
| Actions détenues en fiducie à l'ouverture | (38 341) | (39 042) |
| Émises aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres | 73 387 | 79 035 |
| Achetées aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres | (56 000) | (78 192) |
| Actions détenues en fiducie à la clôture | (20 954) | (38 199) |
| Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture | 133 300 801 | 141 638 354 |
| Actions ordinaires de catégorie B | | |
| Émises et en circulation à l'ouverture et à la clôture | 98 138 079 | 98 138 079 |

Au cours du trimestre clos le 2 août 2025, la Société a versé des dividendes sur les actions ordinaires d'un montant de 50 M\$ (47 M\$ au 3 août 2024) à ses détenteurs d'actions ordinaires, ce qui représente un versement de 0,22 \$ par action (0,20 \$ par action au 3 août 2024) pour les détenteurs d'actions ordinaires.

Au 9 septembre 2025, la Société comptait 132 716 499 actions ordinaires de catégorie A sans droit de vote et 98 138 079 actions ordinaires de catégorie B en circulation. Des options visant l'acquisition de 2 240 212 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours au 2 août 2025 (4 657 703 au 3 août 2024). Au 9 septembre 2025, des options visant l'acquisition de 2 186 872 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours (4 651 412 au 10 septembre 2024).

7.3 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX ») du 2 juillet 2024 au 1^{er} juillet 2025, la Société a racheté 9 956 481 actions de catégorie A (10 004 868 au 1^{er} juillet 2024) à un prix moyen pondéré de 42,34 \$ (35,31 \$ au 1^{er} juillet 2024) pour une contrepartie totale de 422 M\$ (353 M\$ au 1^{er} juillet 2024).

Le 18 juin 2025, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 11 500 000 actions de catégorie A représentant environ 9,6 % du flottant des 120 095 524 actions de catégorie A. La Société estime que le rachat occasionnel d'actions au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans l'intérêt de la Société et de ses actionnaires. Les rachats aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée peuvent commencer le 2 juillet 2025 et doivent se terminer au plus tard le 1^{er} juillet 2026. Au 2 août 2025, la Société avait racheté 463 000 actions de catégorie A sans droit de vote (1 297 000 au 3 août 2024) aux termes de cette offre, à un prix moyen pondéré de 55,87 \$ (36,11 \$ au 3 août 2024) pour une contrepartie totale de 26 M\$ (47 M\$ au 3 août 2024).

La Société a l'intention de racheter des actions de catégorie A d'un montant d'un maximum de 400 M\$ au cours de l'exercice 2026. Le tableau qui suit présente les actions rachetées :

| <i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i> | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 |
|---|--|--|
| Nombre d'actions | 1 510 442 | 2 275 975 |
| Prix moyen pondéré par action | 52,97 \$ | 34,90 \$ |
| Contrepartie en trésorerie versée | 80 \$ | 80 \$ |

Pour le trimestre clos le 2 août 2025, la Société a passé en charges un impôt de 2 M\$ (4 M\$ au 3 août 2024) au titre du rachat de capitaux propres dans les résultats non distribués des états consolidés résumés intermédiaires non audités de la situation financière.

Depuis le début de l'exercice, au 10 septembre 2025, la Société avait racheté aux fins d'annulation 2 139 401 actions de catégorie A sans droit de vote (3 826 075 au 6 septembre 2024) au prix moyen pondéré de 53,76 \$ (35,93 \$ au 6 septembre 2024) pour une contrepartie totale de 115 M\$ (138 M\$ au 6 septembre 2024).

8 Normes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 3 mai 2025.

8.1 Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées

IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 ») et IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir (« IFRS 7 »)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 9 et d'IFRS 7. Ces modifications apportent des précisions concernant le moment où un actif ou un passif financier doit être comptabilisé et décomptabilisé, l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ainsi que le classement et les informations à fournir qui en découlent relativement aux actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance ou d'autres clauses conditionnelles. De plus, les modifications clarifient le fait que les passifs financiers doivent être décomptabilisés à la date de règlement, et elles prévoient un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement, si des conditions particulières sont remplies. Ces modifications exigent des informations supplémentaires à fournir pour les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les placements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise, et il est possible d'adopter par anticipation uniquement les modifications relatives au classement des actifs financiers. La Société évalue l'incidence éventuelle de ces modifications.

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui remplace IAS 1. IFRS 18 présente de nouvelles exigences visant l'amélioration de la présentation de l'information sur la performance financière et à fournir aux investisseurs une meilleure base pour analyser et comparer les sociétés. Plus précisément, cette norme instaure les nouveautés suivantes :

- Trois catégories définies de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et obligation pour les sociétés de fournir de nouveaux sous-totaux définis, y compris le résultat d'exploitation;
- Une transparence accrue des mesures de performance définies par la direction, obligeant les sociétés à fournir des explications sur les mesures propres à la société qui sont liées à l'état du résultat net;
- Des indications améliorées sur la façon dont les sociétés regroupent l'information dans les états financiers, y compris des indications sur la question de savoir si l'information est incluse dans les états financiers ou dans les notes.

IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de cette nouvelle norme.

8.2 Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques utilisées par la direction de la Société sont analysées en détail dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2025.

8.3 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, qui comprend le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité du CIIF est l'*Internal Control Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Il n'a été apporté aucune modification au CIIF de la Société au cours du trimestre clos le 2 août 2025 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF de la Société.

9 Transactions entre parties liées

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie et des principaux dirigeants, y compris des contrats de location et de gestion immobilière qui sont toujours en cours. Au 2 août 2025, elle détenait une participation de 41,5 % (41,5 % au 3 août 2024) dans le FPI Crombie et a comptabilisé sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le FPI Crombie offre un régime de réinvestissement des distributions (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs de parts du FPI qui sont des résidents canadiens peuvent choisir le réinvestissement automatique des distributions qu'ils reçoivent dans des parts additionnelles du FPI. La Société s'est inscrite au RRD afin de maintenir sa participation financière comportant droit de vote dans le FPI Crombie.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2026, Sobeyes, par l'intermédiaire de filiales entièrement détenues, a conclu une transaction de modifications de contrats de location avec le FPI Crombie. Les modifications de contrats de location confèrent au FPI Crombie le droit de résilier le contrat de location d'un immeuble en vue de son réaménagement futur. Le produit de cette transaction s'est chiffré à 16 M\$ et a donné lieu à un produit avant impôt de 10 M\$, qui a été comptabilisé dans les autres produits des états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

10 Éventualités

Les éventualités liées aux poursuites judiciaires de la Société font l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice 2025.

11 Gestion du risque

Les risques et les incertitudes liés aux facteurs économiques et aux secteurs d'activité ainsi que la stratégie de la Société en matière de gestion du risque font l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice 2025.

12 Désignation des dividendes déterminés

Les « dividendes déterminés » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes déterminés, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'Agence du revenu du Canada, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

13 Mesures et données financières non conformes aux PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de façon similaire et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

De plus, la direction présente certaines mesures et données ajustées, notamment le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net, afin de fournir aux investisseurs et aux analystes des paramètres de performance d'un exercice à l'autre plus facilement comparables que les mesures de base en ne tenant pas compte de certains éléments. Ces éléments peuvent avoir une incidence sur l'analyse des tendances en matière de performance ainsi que sur la comparabilité des principaux résultats financiers de la Société. En excluant ces éléments, la direction ne sous-entend pas qu'il s'agit d'éléments non récurrents.

13.1 Mesures financières

Les mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être prises en compte isolément ou comme substitut aux autres mesures liées à la performance calculées selon les PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Société figurant dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit :

- L'ajustement relatif à l'exclusivité liée au commerce électronique tient compte de l'incidence de la résiliation anticipée de l'entente d'exclusivité mutuelle avec Ocado, qui a entraîné une charge hors trésorerie liée à la dépréciation d'un actif incorporel.
- L'ajustement relatif à la restructuration comprend les coûts engagés pour planifier et mettre en place les stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité, y compris les indemnités de départ, les honoraires professionnels et les coûts liés aux départs volontaires des employés.
- Au cours du deuxième trimestre de 2023, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité. L'ajustement relatif à l'incident lié à la cybersécurité comprend l'incidence des coûts directs supplémentaires, tels que la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels, les coûts de main-d'œuvre et les recouvrements d'assurance. La direction est d'avis que l'ajustement relatif à l'incident lié à la cybersécurité donne une représentation économique utile des activités sous-jacentes aux fins de comparaison. L'ajustement exclut l'estimation faite par la direction de l'incidence financière complète de l'incident lié à la cybersécurité, car il ne tient pas compte de l'incidence sur le bénéfice net de la baisse estimative des ventes et de l'efficacité opérationnelle moindre pendant l'incident en raison de la perte provisoire des outils de planification avancée, de maximisation promotionnelle et de gestion des produits frais, de la fermeture temporaire des services de pharmacie et de l'incapacité temporaire des clients d'échanger des cartes-cadeaux et des points de fidélité.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes. La direction est d'avis que le coût des ventes est un indicateur utile pour surveiller la rentabilité de produits en particulier. Le profit brut est un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la performance d'exploitation et la rentabilité sous-jacentes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du profit brut sur une base consolidée :

| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 |
|---|--|--|
| Ventes | 8 258 \$ | 8 137 \$ |
| Coût des ventes | 6 023 | 6 011 |
| Profit brut | 2 235 \$ | 2 126 \$ |

- Le bénéfice d'exploitation ajusté s'entend du bénéfice d'exploitation compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice d'exploitation ajusté est rapproché du bénéfice d'exploitation dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du premier trimestre ».
- Le BAIIA s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. La direction est d'avis que le BAIIA constitue un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la rentabilité et la capacité sous-jacente de la Société à générer des liquidités grâce aux flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA du secteur de la vente au détail de produits alimentaires et sur une base consolidée :

| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | | | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 | | |
|--|---|---|---------------|---|---|--------------|
| | Vente au détail de produits alimentaires | Placements et autres activités | Total | Vente au détail de produits alimentaires | Placements et autres activités | Total |
| Bénéfice net | 223 \$ | 7 \$ | 230 \$ | 218 \$ | 11 \$ | 229 \$ |
| Charge (produit) d'impôt sur le résultat | 76 | 5 | 81 | 68 | (1) | 67 |
| Charges financières, montant net | 70 | 1 | 71 | 72 | 1 | 73 |
| Bénéfice d'exploitation | 369 | 13 | 382 | 358 | 11 | 369 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 258 | - | 258 | 246 | - | 246 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 31 | - | 31 | 30 | - | 30 |
| BAIIA | 658 \$ | 13 \$ | 671 \$ | 634 \$ | 11 \$ | 645 \$ |

- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le BAIIA ajusté est rapproché du BAIIA dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du premier trimestre ».
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives. La direction est d'avis que la charge d'intérêts donne une mesure fidèle de la charge au titre du service de la dette de la Société, compte non tenu des produits financiers correspondants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 |
|--|--|--|
| Charges financières, montant net | 71 \$ | 73 \$ |
| Plus : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location | 4 | 2 |
| Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net | (2) | (2) |
| Moins : charge de désactualisation liée aux provisions | (1) | (1) |
| Charge d'intérêts | 72 \$ | 72 \$ |

- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice net ajusté fait l'objet d'un rapprochement dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du premier trimestre ».
- Le RPA ajusté (après dilution) s'entend du bénéfice net ajusté, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des modifications et des résiliations de contrats de location, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles, des intérêts payés et des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement. La direction utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le versement de dividendes et d'autres activités de financement et d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles sont rapprochés des mesures conformes aux PCGR présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie et dans la rubrique intitulée « Flux de trésorerie disponibles » du présent rapport de gestion.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les billets à payer, les facilités de crédit et les obligations locatives. La direction est d'avis que la dette consolidée représente la mesure la plus pertinente du total des obligations financières de la Société aux termes desquelles elle paie des intérêts.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée et du capital total de la Société avec les mesures conformes aux PCGR :

| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | 2 août 2025 | 3 mai 2025 | 3 août 2024 |
|---|--------------------|-------------------|--------------------|
| Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an | 215 \$ | 225 \$ | 226 \$ |
| Dette à long terme | 1 060 | 857 | 901 |
| Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an | 604 | 597 | 587 |
| Obligations locatives à long terme | 5 743 | 5 785 | 5 781 |
| Dette consolidée | 7 622 | 7 464 | 7 495 \$ |
| Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle | 5 464 | 5 410 | 5 399 |
| Capital total | 13 086 \$ | 12 874 \$ | 12 894 \$ |

13.2 rapprochement des ajustements liés au secteur de la vente au détail de produits alimentaires

Les tableaux qui suivent font état des ajustements liés au secteur de la vente au détail de produits alimentaires du bénéfice d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice net d'Empire, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, pour exclure certains éléments afin d'améliorer l'analyse de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre.

| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 | Variation en \$ |
|---|--|--|--------------------|
| Bénéfice d'exploitation | 369 \$ | 358 \$ | 11 \$ |
| Ajustements | | | |
| Exclusivité liée au commerce électronique | - | 12 | (12) |
| Restructuration | - | 2 | (2) |
| Bénéfice d'exploitation ajusté | 369 \$ | 372 \$ | (3) \$ |

| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 | Variation en \$ |
|---|--|--|--------------------|
| BAIIA | 658 \$ | 634 \$ | 24 \$ |
| Ajustements | | | |
| Exclusivité liée au commerce électronique | - | 12 | (12) |
| Restructuration | - | 2 | (2) |
| BAIIA ajusté | 658 \$ | 648 \$ | 10 \$ |

| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | Période de 13 semaines close le 2 août 2025 | Période de 13 semaines close le 3 août 2024 | Variation en \$ |
|---|--|--|--------------------|
| Bénéfice net | 205 \$ | 197 \$ | 8 \$ |
| Ajustements | | | |
| Exclusivité liée au commerce électronique | - | 9 | (9) |
| Restructuration | - | 2 | (2) |
| Bénéfice net ajusté | 205 \$ | 208 \$ | (3) \$ |

13.3 Rapprochement des ajustements liés aux résultats d'exploitation trimestriels

Le tableau qui suit fait état des ajustements du bénéfice d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice net d'Empire, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, pour exclure certains éléments afin d'améliorer l'analyse de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre.

| (en millions de dollars canadiens) | Exercice 2026 | | Exercice 2025 | | Exercice 2024 | | | |
|---|------------------------------------|-----------------------------------|---|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|
| | T1 (13 semaines) 2 août 2025 | T4 (13 semaines) 3 mai 2025 | T3 (13 semaines) 1 ^{er} févr. 2025 | T2 (13 semaines) 2 nov. 2024 | T1 (13 semaines) 3 août 2024 | T4 (13 semaines) 4 mai 2024 | T3 (13 semaines) 3 févr. 2024 | T2 (13 semaines) 4 nov. 2023 |
| Bénéfice d'exploitation | 382 \$ | 313 \$ | 288 \$ | 319 \$ | 369 \$ | 292 \$ | 250 \$ | 312 \$ |
| Ajustements | | | | | | | | |
| Exclusivité liée au commerce électronique | - | - | - | - | 12 | - | - | - |
| Restructuration | - | - | - | - | 2 | 20 | 25 | 17 |
| Incident lié à la cybersécurité | - | - | - | - | - | (14) | - | (21) |
| | - | - | - | - | 14 | 6 | 25 | (4) |
| Bénéfice d'exploitation ajusté | 382 \$ | 313 \$ | 288 \$ | 319 \$ | 383 \$ | 298 \$ | 275 \$ | 308 \$ |
| Bénéfice d'exploitation | 382 \$ | 313 \$ | 288 \$ | 319 \$ | 369 \$ | 292 \$ | 250 \$ | 312 \$ |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 258 | 255 | 248 | 253 | 246 | 235 | 241 | 238 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 31 | 31 | 28 | 29 | 30 | 30 | 31 | 29 |
| BAIIA | 671 \$ | 599 \$ | 564 \$ | 601 \$ | 645 \$ | 557 \$ | 522 \$ | 579 \$ |
| Ajustements | | | | | | | | |
| Exclusivité liée au commerce électronique | - | - | - | - | 12 | - | - | - |
| Restructuration | - | - | - | - | 2 | 20 | 25 | 17 |
| Incident lié à la cybersécurité | - | - | - | - | - | (14) | - | (21) |
| | - | - | - | - | 14 | 6 | 25 | (4) |
| BAIIA ajusté | 671 \$ | 599 \$ | 564 \$ | 601 \$ | 659 \$ | 563 \$ | 547 \$ | 575 \$ |
| Bénéfice net | 212 \$ | 173 \$ | 146 \$ | 173 \$ | 208 \$ | 149 \$ | 134 \$ | 181 \$ |
| Ajustements | | | | | | | | |
| Exclusivité liée au commerce électronique | - | - | - | - | 9 | - | - | - |
| Restructuration | - | - | - | - | 2 | 15 | 19 | 12 |
| Incident lié à la cybersécurité | - | - | - | - | - | (10) | - | (15) |
| | - | - | - | - | 11 | 5 | 19 | (3) |
| Bénéfice net ajusté | 212 \$ | 173 \$ | 146 \$ | 173 \$ | 219 \$ | 154 \$ | 153 \$ | 178 \$ |

13.4 Données financières

Les données financières non conformes aux PCGR suivantes visent à fournir de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes. La direction se sert des données financières pour la prise de décisions, l'information de gestion, l'établissement des budgets et les prévisions. Les mesures qui figurent dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit par la Société :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière. La direction est d'avis que les ventes des magasins comparables constituent un indicateur complémentaire permettant d'évaluer les tendances en matière de ventes puisqu'il supprime l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.
- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge brute est un indicateur important de rentabilité et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un coût des ventes moins élevé en pourcentage des ventes.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAIIA plus élevé en pourcentage des ventes.

- La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA ajusté est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAIIA ajusté plus élevé en pourcentage des ventes.
- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée, divisée par le capital total. La direction est d'avis que le ratio de la dette consolidée sur le capital total constitue une mesure qui permet d'analyser l'évolution de la structure du capital de la Société au fil du temps. Un ratio croissant indiquerait que la Société a recours à un montant accru de dette dans sa structure du capital.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Un ratio croissant indiquerait un accroissement de la dette de la Société par dollar de BAIIA ajusté généré.
- Le ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la couverture de la charge d'intérêts sur ses obligations financières. Un ratio croissant indiquerait que la Société génère un BAIIA ajusté plus élevé par dollar de charge d'intérêts, ce qui se traduirait par une couverture des intérêts plus élevée.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire :

| <i>(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)</i> | 2 août 2025 | 3 mai 2025 | 3 août 2024 |
|---|--------------------|-------------------|--------------------|
| Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle | 5 464 \$ | 5 410 \$ | 5 399 \$ |
| Actions en circulation (de base) | 232,3 | 233,9 | 241,9 |
| Valeur comptable par action ordinaire | 23,52 \$ | 23,13 \$ | 22,32 \$ |

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR+ pour consulter les dépôts réglementaires canadiens, à www.sedarplus.ca.

Approuvé par le conseil d'administration le 10 septembre 2025
Stellarton (Nouvelle-Écosse) Canada